

MUNICIPALITÉ DE LA PATRIE
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
QUÉBEC



Le 8 avril 2026

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE R141-23
RELATIF À LA DÉMOLITION**

Sébastien Gobeil donne avis de motion qu'à la séance ordinaire du Conseil, le 5 mai 2026, à 19 h, à la salle de la FADOQ, il sera soumis pour adoption un règlement **REMPLAÇANT LE R141-23 RELATIF À LA DÉMOLITION**

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

DONNÉ À LA PATRIE CE 8^{ième} jour du mois de avril 2026.

Marie-France Gaudreau
Directrice générale adjointe
Greffière-trésorière